FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027

C.S.L.G. VANNES

Documents à fournir

- ☐ Fiche d'inscription datée et **signée au verso**
- ☐ Certificat médical ou questionnaire de santé **(voir au verso)**
- ☐ Chèque à l'ordre du **CSLG de Vannes** **ou** ☐ Espèces
- ☐ Photo d'identité (si non fournie les années précédentes ou pour mise à jour)

PHOTO

Renseignements concernant l'adhérent(e) : Remplir TOUTES les rubriques

☐ 1ère inscription **ou** ☐ Renouvellement ☐ Femme ☐ Homme

*Nom :*_____ *Prénom :*_____

*Date de naissance :*_____ *lieu de naissance :*_____ *Dépt. :*_____

*Adresse :*_____

*Téléphone :*_____

*Email :*_____ @ _____

☐ *J'accepte de recevoir l'infolettre de la FCD, de ma ligue ou de mon club par courrier électronique.*

☐ *J'accepte de recevoir les informations de nos partenaires par courrier électronique.*

Personne à prévenir en cas d'urgence / Téléphone:_____

Gendarme en activité :
- ☐ Officier
- ☐ Sous-officier
- ☐ GAV
- ☐ Civil

Gendarme en non-activité :
- ☐ Retraité
- ☐ Réserviste
- ☐ Ancien civil ou militaire

Extérieur gendarmerie :
- ☐ Famille de gendarme
- ☐ Réserviste
- ☐ Civil par parrainage / **Nom du parrain:**

Êtes-vous :
- ☐ *En situation de handicape*
- ☐ *retraité(e) militaire relevant de la CNMSS atteint(e) d'une affection de longue durée (ALD) et assuré(e) à la CNMSS*

Cotisation annuelle

		euros	
SECTIONS	COURSE À PIED	15	
	FUTSAL	5	
	MUSCULATION	80	
	PISCINE (KERCADO)	30	
	BADMINTON/TENNIS	Néant	
	CYCLISME	Néant	
	TIR À L'ARC	Néant	

			euros	
COURS		**FITNESS** (mardi 18h30/20h)	110	
		PILATE (jeudi 18h40/19h15)	95	
		Forfait 2 cours ci-dessus	190	
	YOGA	**lundi** 18h15/19h30 – avec Inès	85	
	YOGA	**jeudi** 18h30/19h30 – avec Élisabeth	85	

\+

Réduction MINEUR et/ou à partir du second membre d'un même foyer :	-10	
Réduction gendarmes et familles résidents dans la caserne de l'EGM (concerne la musculation et les cours):	-10	
☐ Responsable de section : exonéré de la cotisation cours/section :	gratuit	

\+

Assurance Fédération **OBLIGATOIRE** (pour toutes les sections et cours): **29**

COTISATION TOTALE : _____ **euros**

Exemple 1 : 1 gendarme mobile de l'EGM adhère aux sections MUSCULATION et TENNIS : 80 + gratuit – 10 + 29 = 99 EUROS

Exemple 2 : 1 couple de civil parrainé adhère aux sections FITNESS et PILATE : 2X190 – 10 + 2X29 = 428 EUROS

Exemple 3 : la/le responsable de la section FITNESS adhère en tant que civil : exonération cotis section + 29 = 29 EUROS

ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTÉ – FCD

POUR LES MAJEURS

Je soussigné(e) M/Mme (Nom – prénom) : _____

☐ J'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FCD (voir site internet du club ou exemplaire disponible au poste de sécurité) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
Je n'ai pas de certificat médical à fournir.

Date et signature :

POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) M/Mme (Nom – prénom) : _____

☐ J'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FCD (voir site internet du club ou exemplaire disponible au poste de sécurité) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques pour l'**enfant** :

(Nom – prénom) : _____

Je n'ai pas de certificat médical à fournir.

Date et signature du tuteur :

Le club peut être amené à diffuser sur son site internet ou dans les bulletins des informations vous concernant ou concernant vos enfants. Ces informations se limiteront aux nom, prénom, âge, qualité et photographie. Elles rentreront dans les domaines suivants : résultats sportifs, convocations pour des compétions, liste des adhérents, activités pratiquées ou responsabilités au sein du club. Vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Pour que nous puissions prendre en compte votre refus : contactez-nous. Dans l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la date d'inscription, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, et à tout moment, de votre souhait que la diffusion de vos données cesse. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Articles 34 et suivants de la loi du 06 janvier 1978). Pour exercer ces droits, adressez-vous aux responsables du CSLG.

☐ Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Club sportif et de loisirs de la gendarmerie de VANNES consultable sur le site internet du club (lien ci-dessous) et je reconnais avoir pris connaissance de la charte du club.

Fait à _____, le_____ signature :

Il est demandé à tous les extérieurs n'ayant pas d'autorisation d'accès spécifiques de rentrer et de sortir de la caserne pendant les horaires d'ouverture du poste :
07h30-20h30 du lundi au vendredi
09h00-13h00 le samedi

La saison commence le 1er septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

Les dossiers d'inscription avec le règlement sont à fournir avant le **1er octobre** de la saison en cours.

Les cours ne sont généralement pas dispensés pendant les vacances scolaires.

Après l'enregistrement de votre dossier, sous délais de 48 heures, vous recevrez dans votre boite mail votre licence vous permettant d'accéder à la caserne en la présentant au poste de sécurité. Ce mail peut être considéré par votre fournisseur comme un spam, pensez donc à vérifier l'intégralité de votre boite mail. Sinon veuillez contacter le président du club pour en recevoir une copie.

Les personnes étrangères à la caserne feront l'objet d'une enquête administrative succincte de sécurité effectuée dans le respect des articles L.114-1 et R.114-4 du code de la sécurité intérieur. En cas de signalement défavorable dans les fichiers consultés, une mesure d'interdiction d'accès pourra être appliquée.

La présentation de votre licence CSLG en cours de validité à chaque visite sera une condition obligatoire pour accéder à l'enceinte militaire.

SOCIETE GENERALE

BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Dossier complet à remettre au poste de sécurité de l'escadron 15/3 de Vannes
À l'intention du Major Fabien LE HAY, président du club

Pour tout complément d'information : https://cslgvannes.sportsregions.fr/

Gendarmerie mobile EGM 15/3 - 50 rue Eugène Delacroix 56000 Vannes – 02 97 46 92 69